Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 45 (1919)

Heft: 12

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

Tabellen fur Eisenbetonkonstruktionne. *Band I. — Platten und Plattenbalken*, von Dipl. *Ing. Georg Kaufmann.* Verlag von Wilhelm Ernst und Sohn. Berlin 1919. Prix : 7.50 M.

De retour du front, l'auteur des deux précédentes éditions du même volume s'empresse d'en faire paraître une troisième, mise en harmonie avec les nouvelles normes allemandes de janvier 1916. Mais cette fois, il ne traite que des dalles et solives, faisant cependant prévoir une deuxième série relative aux pièces de support.

Une introduction très courte, ce qui rend le livre accessible même au lecteur de langue française, développe les formules sur lesquelles les tables sont basées et montre quelques exemples d'application pratique. Les tables elles-mêmes sont groupées en trois parties : I. Dalles simples ; II. Solives à simple armature ; III. Solives à double armature.

Disons tout de suite que ce troisième chapitre est d'une utilité plus restreinte en Suisse où les règlements conseillent l'emploi surabondant du métal en traction plutôt qu'en compression.

Le chapitre I donne directement les portées maxima en fonction de la hauteur du hourdis et de la surcharge, ceci pour les trois valeurs différentes du moment :

$M = \frac{p.12}{8}$ (appuis simples) $M = \frac{p.12}{11}$ (travées extrêmes de dalles continues) $M = \frac{p.12}{14}$ (travées intermédiaires de dalles continues).

Les hauteurs de hourdis s'arrêtant à 30 cm., l'auteur est conduit, dans les chapitres II et III relatifs aux solives, à faire la distinction entre les cas où l'axe neutre tombe ou ne tombe pas à l'intérieur de la dalle. La portée n'entre plus en ligne de compte et c'est le moment fléchissant rapporté à une largeur de 1 m. qui sert de point de départ. Il eût été plus simple, semble-t-il, d'adopter ce même principe pour les dalles, ce qui aurait permis de leur assimiler les solives de section rectangulaire et celles où l'axe neutre tombe à l'intérieur du hourdis. Cela laissait également toute latitude à l'ingénieur dans le choix de la formule du moment, les coefficients $^1/_{11}$ et $^1/_{14}$ n'étant pas d'un usage général. Dans le cas de la ligne neutre tombant en dehors de la dalle, les formules adoptées négligent, par simplification et sans grand inconvénient, la partie comprimée de la nervure comprise entre la ligne neutre et la face inférieure du hourdis.

Pour éviter de faire toujours travailler le béton à son taux maximum admissible, ce qui conduit à des projets légers mais fortement armés, et partant peu économiques, l'auteur envisage, en parallèle avec les taux de 1200, 1000 et 900 kg. pour l'acier, des efforts dans le béton variant de 60 kg. à 20 kg. par cm².

Ainsi présentées, les tables laissent donc une certaine liberté au consultant et sont d'un usage plus étendu. Par là même elles peuvent rendre de réels services au calculateur travaillant avec les normes allemandes ou françaises, mais le fait qu'elles sont établies pour un rapport des modules d'élasticité égal à 15 les rend moins avantageuses pour le praticien suisse, dont les normes admettent ce rapport égal à 20. Rien n'est plus facile cependant que de modifier en conséquence les formules et chaque ingénieur peut ainsi établir lui-même les tables ou abaques qui lui conviennent. Nous voyons même là un avantage, car nous sommes de ceux qui persistent à croire que les publications destinées à éviter les calculs aux constructeurs inexperts sont une erreur. Par les facilités qu'elles offrent, elles abolissent tout travail personnel et, appliquées machinalement, sans discernement, elles peuvent même devenir dangereuses entre les mains de celui dont la préparation technique est insuffisante. F. C.

CARNET DES CONCOURS

Aménagement du nouveau cimetière du Bois de Vaux.

Ce concours, annoncé depuis quelque temps déjà, est actuellement ouvert.

Le Jury se compose de MM.

Braillard, architecte, à Genève.
Correvon, horticulteur, à Genève.
Daxelhofer, architecte, à Berne.
Taillens, architecte, à Lausanne.
Bersier, ancien municipal, à Lausanne.
Boiceau, Directeur des Travaux, à Lausanne.
Rosset, Directeur de Police, à Lausanne, président.

Les projets doivent être rendus pour le 2 août avant midi au Service des Bâtiments de la Ville de Lausanne.

Une somme de 5000 francs est mise à la disposition du Jury pour récompenser trois ou quatre projets. En outre, une somme supplémentaire de 2000 francs est destinée à des achats éventuels.

Le programme de concours et les pièces annexes peuvent être réclamés à la Direction de Police contre un dépôt de 15 francs qui sera remboursé aux concurrents qui auront présenté un projet.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
			Fr.	
Lausanne	Nouveau cimetière	2 août à midi.	5000	Architectes et Architectes-paysagistes suisses domic. à Lausanne
Lausanne	Maisons ouvrières	—	—	Architectes lausannois.
Lausanne	Cimetières de villages	31 août 1919	500	Réservé aux architectes non établis.
Comité central . .	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde